



**PRÉFET
DE LA CREUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Guéret, le vendredi 3 juillet 2026

Épisode de fortes chaleurs

Jean-Philippe Legueult, préfet de la Creuse a présidé ce vendredi 03 juillet le centre opérationnel départemental consacré à la surveillance de l'épisode de fortes chaleurs prévu la semaine prochaine. Cette réunion s'est tenue en présence du SDIS, de la gendarmerie, de la Direction départementale des territoires, de la Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, de l'Inspection académique et de l'Agence régionale de Santé.

Selon les prévisions météorologiques, un épisode de fortes chaleurs est attendu la semaine prochaine. Les températures devraient remonter en milieu de semaine, atteignant un pic localement de 34°C mardi 7 juillet. Toutefois, les nuits devraient rester fraîches (entre 10°C et 15°C).

Aucune mesure restrictive n'a été prise par le préfet, qui se réserve toutefois le droit d'en prendre en fonction de l'évolution de la situation. La préfecture a contacté les mairies ayant prévu un feu d'artifice ce week-end ; quatre d'entre elles ont annulé leur feu compte tenu des risques d'incendie.

La préfecture invite les maires à faire preuve de vigilance et à poursuivre le suivi des personnes les plus fragiles résidant sur leur commune.

Aggravation de la situation hydrologique

Après quatre mois consécutifs de pluviométrie déficitaire et une chaleur inédite pour une fin de mois de juin, les débits des cours de l'ensemble du département sont particulièrement bas pour la saison, malgré les pluies hétérogènes récentes.

Dans ce contexte particulièrement préoccupant, Jean-Philippe Legueult, préfet de la Creuse, a présidé ce mercredi 1^{er} juillet le Comité Ressources en Eau qui a partagé unanimement le constat de l'aggravation de la situation hydrologique.

Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle

Tél service : 05 55 51 58 95

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr

Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex

Face à cette situation, le préfet de la Creuse, a maintenu l'ensemble du département au niveau « crise » à l'exception du bassin versant de la Dordogne qui reste en « alerte ».

Il est rappelé que l'eau est un bien commun rare et précieux. Chaque geste compte. Le préfet en appelle à la responsabilité de tous les Creusois et des professionnels pour réduire drastiquement leur consommation d'eau.

Il appartient à tous de permettre la préservation des usages essentiels en reprenant ses habitudes estivales d'économies et de sobriété en matière de consommation en eau potable.

→ Pour connaître les restrictions applicables à votre adresse et découvrir les éco-gestes à adopter, l'application VigiEau est disponible sur <https://vigieau.gouv.fr>

→ Vous trouverez l'arrêté sur le site internet des services de l'État en Creuse :
<https://www.creuse.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Eau-Milieus-aquatiques/Secheresse/Dispositif-de-gestion-de-la-secheresse>

Prévention noyade

Les lieux de baignade autorisée sont désormais surveillés. Le préfet de la Creuse appelle à la prudence des baigneurs.

Quelques conseils de prévention en période de forte chaleur peuvent vous permettre de prendre soin de vous et de vos proches :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avants bras) plusieurs fois par jour.
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
- Restez au frais plusieurs heures par jour dans un lieu frais
- Privilégiez les activités douces.
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide.
- Privilégier le télétravail quand cela est possible.
- Éviter de travailler pendant les heures les plus chaudes

Contact presse - Cabinet du Préfet

Bureau Départemental de la Communication Interministérielle

Tél service : 05 55 51 58 95

Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr

Préfecture de la Creuse – BP79 – 23011 Guéret Cédex